L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 18 NOVEMBRE 1888.

PETITES ANNONCES.

TEINTURE et dégraissage en tout genre. Couvertures nettoyées au soufre. Usine à vapeur LARRIEU ET MANDOT, 64 Royale et 166 1/2 Poydras. 18 nov—1f

PERDUE une chienne épagneul-bandaise noire, légères taches blanches sur la tête et à la poitrine. Récompense libérale à quiconque la ramènera chez M. L. Raphl. Bienville et Dauphine 15 nov—15,16,18.

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Français demande à s'employer dans une épicerie, serait peu exigeant pour le salaire. S'adresser à A. R. à l'Abeille. 17nov—3f

DEMANDES.

ON demande—Une cuisinière, aussi une jeune fille comme gardienne, 155 St-Charles, coin Girod. 18nov—1f

ON demande immédiatement une bonne sachant l'anglais. S'adresser chez M. Schlenther, rue Magazine, enseigne Etats. 18nov—

DEMANDE—Jeune française, nouvelle, vient arrivée, demande un honnête mari, ouvrier ou commerçant. Ecrire: Pauline Mailer, 148 S. Green St, Chicago, Ill. 18 nov—3f

ON demande un charretier pour délivrer en wagon des marchandises. Il faut qu'il connaisse la ville. S'adresser, 15 rue Dauphine. 18 nov—1f

ON demande—Une cuisinière et une domestique de maison. S'adresser à Paul E. Théard, 34 rue du Camp. 17nov—1f

ON demande—Une femme française respectable pour prendre soin d'un petit enfant. S'adresser à F. E. Hoffman au coin des rues Quatrième et Colisée. 13nov—1sem

A LOUER.

A LOUER—Maison et vacherie, coin des rues Dupré et Ste Anne. S'adresser chez M. Ehrlich, coin Rendon et Dumaine. 11nov—4f Dim

A VENDRE.

EXCELLENTE OCCASION.—A vendre pour raison de santé, une épicerie et buvette, bien achalandée, bien située dans le Second District. S'adresser à E. D. Burvande à l'Abeille. 18 nov—1m

A VENDRE—Epicerie et buvette coin St-Louis et Dauphine faisant de bonnes affaires au comptant. On vend pour se retirer des affaires, c'est la seule raison. S'adresser sur les lieux ou chez Aug. Kantzer, coin Bienville et Decatur. 4 nov—1f

A VENDRE—Une charmante résidence en bois style moderne à deux étages coin des rues Frenilliere et Prieur, avec une cuisine en bois à deux étages attenant à la principale, grande cour, jardin avec fleurs, arbres fruitiers, écurie, etc. Le tout en parfait état. S'adresser à G. A. Lanaux, 71 Decatur. 31 oct—1m

PEERLESS DYES Les meilleurs. Chez Druggistes.

AVIS AUX CRÉANCIERS

Edward Lillenthal vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 24,232—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en existe pour lesquelles le compte présenté par William H. Rouand, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

9 nov—9 14 18. E. A. LUMINAIS. Greffier.

Dreesel & May vs leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 24,238—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en existe pour lesquelles le compte présenté par James M. Cracker, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS.
16 nov—16 21 27. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division C. Cette affaire est à toutes autres personnes ayant droit à la succession de feu Jean Jonandotte et en seconde noce de Henry Taitbaut, présent, ayant présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Henry Taitbaut, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS.
18 nov—18 23 27. Greffier.

Succession de Camille Spanicio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,426—Division E—Attendu que Mme Elizabeth Padilla a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Camille Spanicio, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS.
18nov—18 23 27. Greffier.

Succession de Jacob Bernard et Elizabeth Schen, épouses.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,392—Division C—Attendu que Jules Schen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Bernard et Elizabeth Schen son épouse décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS.
16 nov—16 21 27. Greffier.

Succession de Mme Mary J. Cobb.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,082—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en existe pour lesquelles le compte présenté par John H. Hawkins, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS.
14 nov—14 18 21. Greffier.

Succession de Joseph Yates.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,989—Division B—Attendu que les créanciers de cette succession ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Yates; avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession qu'ils peuvent présenter à la Cour, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles le compte présenté par William H. Rouand ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS.
14 nov—14 18 21. Greffier.

Succession de John Erving.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,373—Division B—Attendu que Mme Elizabeth Erving a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Erving décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS. Greffier.
14 nov—14 18 21.

Succession de Mary Becker, veuve de Henry Hemmerling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,416—Division B—Attendu que Henry Hemmerling a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary Becker, épouse de Henry Hemmerling, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS.
9 nov—9 14 18. Greffier.

Succession de William H. Buck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,222—Division B—Attendu que les créanciers de cette succession ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William H. Buck; avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession qu'ils peuvent présenter à la Cour, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en existe pour lesquelles le compte présenté par E. A. Luminais administrateur provisoire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS.
14 nov—14 18 21. Greffier.

Succession de Henry Uhoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,105—Division E—Attendu que les créanciers de cette succession ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Uhoff; avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession qu'ils peuvent présenter à la Cour, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en existe pour lesquelles le compte présenté par John H. Rouand, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS Greffier
14 nov—14 18 21.

21me Etat de Situation Annuel

DE LA

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887:

Primes sur incendie	$183,534 79
Primes sur marines	24,289 87
Primes sur risques	1,189 34
Totales primes	$218,954 00
A ajouter: Risques non acquises de 1886	37,801 16
Total	$225,755 16
A ajouter: Intérêt, prorata	$33,077 66
Moins appointements et dépenses générales	12,224 12
	20,853 54
Fonds de surplus de 1886	19,367 02
Total	$265,975 72
Perte payée	
Sur primes de incendie	$84,478 00
Sur primes de marines	3,136 61
Sur primes de rivières	1,756 17
	$89,372 81
Compte de réassurances	34,630 77
Primes remboursées et commissions	45,885 87
Taxes d'Etat et ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions	6,923 77
	$176,813 22
Total	$89,162 50
Réserve pour—	
Primes non expirées	$37,146 53
Pertes non payées	12,618 95
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888	10,000 00
Fonds de surplus de 1887	19,367 02
	$89,162 50—89,162 50

ACTIF

Billets reçus pour primes	64 00
Primes au comptant	36,953 52
Prêts sur nantissements	5,850 50
Prêts sur hypothèques	5,925 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville	99,815 00
Banques, sauvegardes et autres stocks	26,945 00
Bâtisse 51 rue de Camp et autre propriétés foncières	69,619 24
Meubles et installation	2,367 75
En caisse et en banque	32,616 53
	$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte du livre de la compagnie.

(Signé) H. ZUMERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice Président.

EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait sous serment par devant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 10me jour de janvier 1888.

W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant il a été résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de (5) cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUERBIER.	HERM. CURTIUS
J. J. WECKERLING.	J. J. LANGLES.
J. HASSINGER.	J. S. MERIER.
P. W. DIELMAN.	JOHN THORN.
J. B. MEYERS.	LOUIS BRUNSWALD
GEO. H. BRAUGHN.	A. G. RICKS.
FRANK VATTIER.	W. W. KUCE.
	C. E. FISCHER.

18 jan—1m

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

TIRAGE COLOSSAL

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 18 DEC, 1888.

GROS LOT: $600,000

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme et reconnue par la présente Législature de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-mensuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres mois de l'année, et sont tous lieu en public à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-mensuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous ce donnent l'assurance, cet honneur, que nous en donnons la fidélité, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES.

CHANGEMENT D'ADRESSE.
TOUT NOUVEAU.
Salle de eu ionté.
ROSE, la fille sauvage.
SAPP, la merveille vivante.
Chaudrons tyroliens.

Théâtre No 1—Kardik Onde, le plus grand des prodiges. Pied d'ouvre au vivant de beauté. Compagnie de Jones. Ballet de spectacles.

Théâtre No 2—Les Osborne dans des pièces amusantes.

Entrée pour tous, 10 cts. 1 nov—1f

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie de nouveau en 1869.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, 1 0/0 contre des primes mensuelles.

W. R. LYMAN.....Président
J. H. OGLESBY.....Vice-Président
HAS. E. RICE.....Secrétaire

Directeurs

Joseph Bowling	Chas. B. Whitney.
Geo. W. Bentel.	J. H. Oglesby.
C. Matthews.	W. R. Lyman.
L. J. Reiss.	Chas. Parsons.
Lucien Dalery.	R. C. Coulon.
E. R. W. Buchman.	Charles Newman
Joseph Kohn	M. Gelpi.
James T. Rodd.	Chas. E. Rice.
	D. R. Calder.

Voyez nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er novembre 1888.

Liste de publication.

Abadie Henri	Lalanne Joseph
Barbezat Jean Eliza ou ses héritiers	Landeurau Jean
Bazard et Cie	Lataple Dominique
Blanque Yves	Lemoine Etienne Léonard
Bordeaux Olivière	Lérique Jules
Boulet Eugène	Magré François
Boyer Jean Baptiste	Maffal Marguerite Dame
Braconnier Louis Félix	Mallet
Bisquet Marie Anne	Martinez Joseph
Brunet Victor	Math Vincent
Cazeaux Jean	Martin les aînés
Clauzer Jacques	Montcoupa Jean
Colonna Jean Baptiste	Maulenpe Jean
Coppa Marie Catherine ou ses héritiers	Mouiseau Eugène
Coulon Evariste	Oscher Van Raphael
David Jules	Omalhe Jean Joseph
David Justin	Parigne Jean
Dechier	Pacelat
Delorme Jean	Pelat Frank
Dupont Pierre Benjamin	Perreau de Fontrenan
Eynault Simon	Pigée Pierre Ambroise
Fabre Jean	Plaud Jérôme
Ferrère François	Portbur Yves
Flandrin François	Robique Francisque
Fouchard Dominique	Rolle
Geoffroy Auguste	Revaut
Gollet Calos Ange	Rouget Gaston
Guirot Anthony Joseph	Simon Louis Alipi
Jacquet Honoré	Sac Jules
Jorel Léon Joseph	Adol Thompson Philippe
	Tuesbe Jean Joseph
Kinpe Jean Hubert	Volmaugh Charles

LETTRES.

Candaau Jean Pierre	Lapeyrolerie
Gaillard Alphonse	Poisson Charles

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, à bien vouloir les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er octobre 1888.

Le Consul,

PAUL DEJARDIN.

NOUVEAU STOCK PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Guipures, Nottingham Madras Tarcoma

D'AUTRES PORTIERES ET TRINGLES.

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nouveautés.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'ameublement de la Ville.

6 oct—1m

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans.

R. N. OGDEN,

AVOCAT,

319 RUE CARONDELET.

14 nov—1m

MADAME E. TRIBOUT.

191 Canal Street.

A l'honneur d'informer ses nombreuses clientèle que sa maison étant finie d'être repeinte et de neuf, elle en a profité du retour du Nord, où elle était allée visiter les plus grandes maisons de modes, et met entièrement à la disposition de ses clientes pour la confection des modes les plus nouvelles et du meilleur goût.

4 oct—1m

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.

H. GREENWALL & FILS.....Directeurs.

Une semaine commencant Dimanche 18 novembre.

Matinées mercredi et samedi. Les prix ne sont pas plus élevés.

Engagement des artistes universellement connus.

M. et Mme W. J. Florence,

Commençant le 18 novembre, pour sept soirées et deux matinées et se présentera au public dans les pièces suivantes où ils ont obtenu partout un grand succès:

Dimanche et lundi—The Mighty Dollar
Mardi et vendredi—Our Governor, or his little hatchet.
Mercredi matinée et samedi soir—Bombay de Wits.
Mercredi et jeudi—Hearts of Hearts.
Samedi matinée—The Pilot.
Dimanche 25 novembre—Lights and Shadows.

18 nov—

Académie de Musique de Bidwell

Commençant dimanche, 18 novembre.

Matinées Mercredi et Samedi.

Dernière semaine de la populaire et charmante comédienne

LIZZIE EVANS.

dans la comédie-drame romantique

OUR ANGEL!

Nouvelle à romances, danses, mélanges.

Dimanche, 25 nov—Première représentation à la Nouvelle-Orléans du grand succès de Boston Theatre:

LOVE AND MONEY.

17 nov—

Théâtre St-Charles de Bidwell.

Commencant Dimanche, 18 Nov.

Matinées Jeudi et Samedi.

L'acteur anglais distingué,

LEWIS MORRISON,

Secondé par son excellente troupe, dans la magnifique pièce à spectacle de

"FAUST"

(Jouée par M. Morrison plus de 1000 fois dans les principaux théâtres des l'Amérique)

Et comprenant le merveilleux

BROCKEN SCENE,

Avec une pluie de feu.

Effets électriques des plus étonnants

Dimanche, 25 Nov.—Alone in London Co.

14 nov—

MUSEE DE ROBINSON.

ROSE, la fille sauvage.

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme et reconnue par la présente Législature de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-mensuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres mois de l'année, et sont tous lieu en public à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-mensuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous ce rapport, donnent l'assurance, cet honneur, que nous en donnons la fidélité, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES.

CHANGEMENT D'ADRESSE.
TOUT NOUVEAU.
Salle de eu ionté.
ROSE, la fille sauvage.
SAPP, la merveille vivante.
Chaudrons tyroliens.

Théâtre No 1—Kardik Onde, le plus grand des prodiges. Pied d'ouvre au vivant de beauté. Compagnie de Jones. Ballet de spectacles.

Théâtre No 2—Les Osborne dans des pièces amusantes.

Entrée pour tous, 10 cts. 1 nov—1f

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

BONNE OCCASION!

Le cottage désirable et confortable situé dans le centre du deuxième district, No 218 rue St-Philippe, entre les rue Villeré et Robertson.

Vente sans limite.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureau No 87 rue Bienville—SAMEDI, 24 novembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-dessous, à savoir:—

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et étant dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues St-Philippe, Villeré, Dumaine et Robertson, faisant le n° de lot désigné par le No 5 de l'Ilet No 62, mesurant (mesure française) 30 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double avec deux chambres de chaque côté, un galerie et rabiré; la cuisine a deux chambres; dans le jardin se trouvent chambres pour laver, water-vaches, citerne et lieux d'aisance.

Termes et conditions—Une moitié comptant, balance à un crédit de un an avec billets portant 8 0/0 d'intérêt jusqu'à paiement final; aussi 5 0/0 frais d'avocat en cas de procédures et la propriété devra être assurée et la police transférée au vendeur. L'acquéreur assumera, en sus du prix d'adjudication, le paiement des taxes d'Etat et de la ville pour l'année 1888 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication

Acte de vente par devant Félix J. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

10nov—10 17 24—déc 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage double formant le coin commercial des rues Annette et Girod.

Succession de Jacob Johnson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 24,992.

PAR J. V. GOURDAIN encanteur, Bureau No 87 rue Bienville—SAMEDI, 24 novembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, il sera vendu à l'encan par ordre de l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 novembre 1888, la propriété suivante, savoir:—

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, désignée par les Nos 4, 5, 6 et 7, dans l'Ilet borné par l'avenue Esplanade, le Chemin du Bayou, les rues Rocheblave et Dorgenois, laquelle portion de terre mesure 144 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue de l'Esplanade, 146 pieds 1 pouce 2 lignes de face au Chemin du Bayou, sur une profondeur vers la rue Dorgenois de 167 pieds 5 pouces 6 lignes et 129 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne opposée vers la rue Rocheblave.

Ensemble une magnifique et agréable résidence à étage, construite à distance de la rue, étant toutes les commodités voulues; les corridors, salon de fumoir (sitting room), la salle à manger, les chambres à coucher sont lambrissées et artistiquement décorées. La maison est parfaitement disposée, le gaz y étant introduit partout. Le rez-de-chaussée se compose d'une galerie sur le devant, derrière et sur le côté, vestibule, salon, fumoir, salle à manger, cuisine et office; le 1er étage supérieur, neuf chambres à coucher avec cabinets de toilette, chambres à domestiques, chambres à bains et lieux à l'anglaise, etc.

Le jardin est magnifiquement arrangé et planté d'une collection d'arbustes, de fleurs, de jeunes orangers en rapports, pêchers, etc. Aussi une fontaine dans le jardin avec aquarium, deux belles citernes à plusieurs décrues et dans le jardin, une belle écurie bâtie dans le fond du terrain faisant face au Chemin du Bayou, sur briques, etc., etc.

Les édifices sont en parfait ordre ne requérant aucune réparation quelconque. La localité et le voisinage sont charmants, les personnes et ménagères de toutes les plus confortables seront invitées à examiner la susdite propriété.

S'adresser à l'encanteur pour une carte de visite.

Le tout d'après le plan dressé par A. de Armas.

Conditions—Un tiers du davantage comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit, au billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt payable annuellement.

Acte de vente par devant Th. Duvernay, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10nov—10 17 24—déc 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage double formant le coin commercial des rues Annette et Girod.

Succession de Jacob Johnson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 24,992.

PAR J. V. GOURDAIN encanteur, Bureau No 87 rue Bienville—SAMEDI, 24 novembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, il sera vendu à l'encan par ordre de l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 novembre 1888, la propriété suivante, savoir:—

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et étant dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues Annette et Girod, faisant le n° de lot désigné par le No 5 de l'Ilet No 62, mesurant (mesure française) 30 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double avec deux chambres de chaque côté, un galerie et rabiré; la cuisine a deux chambres; dans le jardin se trouvent chambres pour laver, water-vaches, citerne et lieux d'aisance.

Termes et conditions—Une moitié comptant, balance à un crédit de un an avec billets portant 8 0/0 d'intérêt jusqu'à paiement final; aussi 5 0/0 frais d'avocat en cas de procédures et la propriété devra être assurée et la police transférée au vendeur. L'acquéreur assumera, en sus du prix d'adjudication, le paiement des taxes d'Etat et de la ville pour l'année 1888 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication

Acte de vente par devant Félix J. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

10nov—10 17 24—déc 1 8 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Julia Cox vs Arthur J. Quinn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 25,106—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 décembre 1888, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé et se trouvant dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet connu par les rues Etats-Unis, Claiborne, Marais et Derbigny et subdivisé actuellement l'ilet 101 et portant le n° 10 dans l'ilet 101 dans l'ilet No quinze et mesurant trente deux pieds de face à la rue Solis, sur lesquels la rue Louis sur une étendue de deux cent vingt deux pieds de profondeur entre lignes parallèles et bornant à droite et à gauche du premier au dernier lot du même ilet, ayant pour voisins, d'un côté, le lot n° 9 appartenant à A. S. Phelps, et de droite, le lot n° 11 appartenant au feu Jules Massy, en notaire en cette ville, et tous les droits y appartenant en quelque sorte que ce soit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

A. M. Lumsdis vs Andrew Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,168—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 décembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, et les droits, voies et servitudes y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Nouvelle-Levée, Thalie (anciennement Benjamin) et Erato (anciennement Sunette), désigné par le numéro "Dix", mesurant vingt-quatre pieds (24) de face à la rue Front, sur cent cinquante (150) de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec tout ce qui y appartient, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Nouvelle-Levée, Thalie et Erato, désigné par le numéro "Onze", et mesurant vingt-quatre pieds (24) de face à la rue Front, sur cent cinquante (150) de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

20 oct—20 nov 1 12 20 27—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Christine O'Connor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,195—Division B—Attendu que Mme Elizabeth Erving a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Christine O'Connor; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS.
14 nov—14 18 21. Greffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Yates.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,989—Division B—Attendu que les créanciers de cette succession ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Yates; avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession qu'ils peuvent présenter à la Cour, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en existe pour lesquelles le compte présenté par William H. Rouand, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS.
14 nov—14 18 21. Greffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Erving.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,373—Division B—Attendu que Mme Elizabeth Erving a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Erving décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS. Greffier.
14 nov—14 18 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mary Becker, veuve de Henry Hemmerling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,416—Division B—Attendu que Henry Hemmerling a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary Becker, épouse de Henry Hemmerling, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS.
9 nov—9 14 18. Greffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William H. Buck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,222—Division B—Attendu que les créanciers de cette succession ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William H. Buck; avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession qu'ils peuvent présenter à la Cour, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en existe pour lesquelles le compte présenté par E. A. Luminais administrateur provisoire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS.
14 nov—14 18 21. Greffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Uhoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,105—Division E—Attendu que les créanciers de cette succession ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Uhoff; avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession qu'ils peuvent présenter à la Cour, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en existe pour lesquelles le compte présenté par John H. Rouand, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS Greffier
14 nov—14 18 21.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. P. GUINAULT.

Bâtisse Brierre, sur l'avenue de l'Esplanade, No 209, située dans un charmant voisinage et une des plus belles résidences de l'Esplanade.

Vente de Syndic.

Dans l'affaire de Théodore Brierre & fils vs leurs créanciers—No 24,628.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau rue Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 24 décembre 1888, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 novembre 1888, la propriété suivante, savoir:—

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, désignée par les Nos 4, 5, 6 et 7, d